

COMPTE RENDU

74^e réunion du Comité consultatif de l'environnement Kativik

(ADOPTÉ)

DATE : Les 19 et 20 février 1997

ENDROIT : Administration régionale Kativik
Kuujuaq, (Québec)

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme Louise Filion, CCEK, Québec, présidente
MM. Gérard Duhaime, CCEK, Québec
Rénald Chabot, CCEK, Québec
Willie Gordon, CCEK, ARK
Yves Désilets, CCEK, Canada

AUTRES PARTICIPANTS : MM. Peter Jacobs, président, CQEK, point 5
Daniel Berrouard, CQEK, point 5
Georges Simard, CQEK, point 5
Denis Bernatchez, CQEK, point 5
David Okpik, CQEK, point 5
Neil Greig, CQEK, point 5
Maggie Emudluk, ARK, point 5.3
Johnny Adams, ARK, point 5.3
Simiunie S. Sivuarapik, ARK point 5.3
Sandy Gordon, ARK point 5.6
Michael Barrett, ARK, points 5.3 et 5.6
Louis Mercier, ARK, point 5.3
Tommy Grey, ARK, pont 5.6
Denis Vandal, MEF, points 5 et 6
Roch Allen, MEF, point 6
Hervé Chatagnier, secrétaire par intérim

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente déclare la réunion ouverte à 13 h 00 et souhaite la bienvenue à M. Gérard Duhaime qui a été nommé au CCEK par le gouvernement du Québec en remplacement de M. Benoît Robitaille. L'ordre du jour suivant est adopté :

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du compte rendu de la 73^e réunion;
3. Affaires découlant du compte rendu de la 73^e réunion;
4. Informations de la présidente, des membres et du secrétaire, et questions des membres;
5. Rencontre conjointe avec la Commission de la qualité de l'environnement Kativik (co-présidents : M. Peter Jacobs et M^{me} Louise Filion);
 - 5.1 Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour;
 - 5.2 Préparation de la rencontre avec des représentants de l'Administration régionale Kativik (ARK) portant, entre autres, sur l'avenir des secrétariats du CCEK et de la CQEK;
 - 5.3 Rencontre avec des représentants de l'ARK :
 - Informations des présidents sur la situation actuelle des secrétariats des comités;
 - Point de vue de l'ARK sur l'avenir des comités et de ses secrétariats;
 - Actions à prendre;
 - 5.4 Suivi de la rencontre avec l'ARK;
 - 5.5 Modalités de consultation publique dans le cadre de l'évaluation environnementale en milieu nordique;
 - 5.6 Rencontre avec des représentants du MEF concernant la création de parcs sur le territoire;
 - 5.7. Varia;
6. Varia;
7. Date et lieu de la prochaine réunion.

2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 73^E RÉUNION

Le compte rendu de la 74^e réunion est adopté tel quel.

Proposé par : Yves Désilets

Appuyé par : Régnald Chabot

Adopté à l'unanimité

3. **AFFAIRES DÉCOULANT DU COMPTE RENDU DE LA 73^e RÉUNION**

Commission sur la gestion des matières résiduelles

Dans le cadre des travaux de la Commission sur la gestion des matières résiduelles, des ateliers publics avaient été tenus à Kuujuaq en septembre dernier. Lors de ces ateliers, auxquels participait le CCEK, des représentants inuits avaient formulé le vœu que soient rendues publiques des données sur l'efficacité et le coût de l'unité éolienne de Kuujuaq. Ce mode de production d'énergie soulève l'intérêt de la population sur le territoire du Nunavik et intéresse aussi le CCEK.

Le CCEK prend connaissance d'une lettre de la présidente de cette Commission au président d'Hydro-Québec, datée du 1^{er} novembre dernier, demandant de donner suite à la demande de rendre publiques les données sur l'éolienne. La présidente dépose un projet de lettre à l'attention d'Hydro-Québec réitérant cette demande. Les membres conviennent qu'il y a lieu de l'envoyer.

Loi sur l'utilisation des produits pétroliers

On demande au secrétaire de transmettre à MM. Gérard Duhaime et Yves Désilets les documents obtenus du ministère des Ressources naturelles (MRN) concernant la révision de la *Loi sur l'utilisation des produits pétroliers*. Par ailleurs, M. Willie Gordon informe le Comité que le Conseil régional de l'ARK demandera probablement une assistance technique au Comité pour s'assurer que, lors du transfert de certains parcs à carburant de la FCNQ aux coopératives locales, les réservoirs rencontrent les normes présentement en vigueur.

Plan directeur de l'ARK

M. Willie Gordon présente un survol des démarches de l'ARK pour réaliser et adopter le plan directeur. On demande au secrétaire d'obtenir la version finale du plan directeur après son adoption par le gouvernement et de le transmettre aux membres.

4. **INFORMATIONS DE LA PRÉSIDENTE, DES MEMBRES ET DU
SECRÉTAIRE ET QUESTIONS DES MEMBRES**

Secrétariats du CCEK et de la CQEK

Le secrétaire dépose un état de situation concernant les secrétariats du CCEK et de la CQEK et leurs transferts temporaires à Québec. Ce sujet sera discuté lors de la rencontre avec la CQEK et l'ARK.

Rencontre avec le Ministre de l'Environnement et de la Faune

La présidente fait part de la rencontre qui a eu lieu le 24 janvier dernier avec le ministre de l'Environnement et de la Faune, ses représentants et les présidents des autres comités et commissions établis en vertu des chapitres 22, 23 et 24 de la CBJNQ. Il avait été question, entre autres, de la révision des annexes I et II de la CBJNQ et de la politique d'établissement de parcs.

5. RENCONTRE CONJOINTE AVEC LA COMMISSION DE LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT KATIVIK (CO-PRÉSIDENTS: M. PETER JACOBS ET M^{ME} LOUISE FILION)

5.1 Ouverture de la réunion

Les présidents souhaitent la bienvenue aux membres et présentent les points qui feraient l'objet de discussion lors de la réunion conjointe soit, 1) la rencontre avec les dirigeants de l'ARK, 2) l'avenir du secrétariat conjoint CQEK-CCEK, 3) la création de parcs sur le territoire Nunavik et 4) le document concernant les modalités de consultations publiques dans le cadre de l'évaluation de projets.

Les présidents font part aux membres des discussions qui ont eu lieu lors d'une rencontre avec le ministre de l'Environnement et de la Faune, le 24 janvier dernier, à Montréal. Il s'agissait d'une rencontre entre le ministre, les officiers du MEF et les présidents des comités et commissions établis en vertu des chapitres 22, 23 et 24 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ). Il a été question, entre autres, de la révision des annexes A et B de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.Q.E.) et des annexes I et II de la CBJNQ. Le ministre serait ouvert à recevoir des recommandations des comités dans ce sens.

On présente un état de la situation concernant le statut du secrétariat conjoint CQEK-CCEK (démission de M. Jacques Lacroix, correspondance avec la sous-ministre, remplacement temporaire par M. Hervé Chatagnier) et on fait un tour de table sur les solutions possibles qui permettraient d'assurer un service de secrétariat adéquat tout en réduisant les coûts d'opération.

Enfin, il est convenu d'inclure la lettre du 19 février de M. Jacques Lacroix dans le présent compte rendu.

5.2 Rencontre avec des représentants de l'ARK

Les présidents souhaitent la bienvenue aux représentants de l'ARK ainsi qu'aux autres participants (voir page 1 du compte rendu pour la liste) et les invitent à faire part aux comités des sujets qui souhaiteraient discuter.

L'avenir du secrétariat conjoint CQEK-CCEK

Le point principal de préoccupation des représentants de l'ARK concerne l'avenir du secrétariat conjoint CQEK-CCEK. Les membres de l'exécutif de l'ARK demandent que le secrétariat demeure sur le territoire de Nunavik et rappellent que les règles de régie interne le prévoient ainsi. Ils reconnaissent que le poste de secrétaire ne requiert plus nécessairement une personne/année et expliquent qu'il existe suffisamment de ressources humaines à Kuujuaq pour fournir aux deux comités un service adéquat de secrétariat. Plusieurs raisons sont évoquées à l'appui de la demande de maintenir le secrétariat dans le nord, soit :

- assurer la présence dans le Nord d'une masse critique de personnes et d'organismes en matière d'environnement nordique et ainsi créer des effets synergiques;
- être situé à proximité de la clientèle (promoteurs nordiques, membres inuits, organismes régionaux etc.);
- faciliter l'accès à l'information pour les intervenants situés sur le territoire.

M. Denis Vandal, directeur régional par intérim au MEF, explique que le ministre, qui avait été invité à cette rencontre, ne pouvait malheureusement y assister compte tenu des engagements importants qu'il devait prendre ailleurs. Par ailleurs, M. Vandal propose que le secrétaire des comités soit une personne embauchée par la Direction régionale Nord-du-Québec, qui serait à la fois secrétaire du CCEK et de la CQEK et biologiste pour le MEF sur le territoire du Nunavik. Il serait installé dans les bureaux de la direction régionale à Kuujuaq.

Plan directeur de l'ARK

L'exécutif de l'ARK informe les membres que le plan directeur de l'ARK pour le territoire de Nunavik avait fait l'objet d'une vaste consultation auprès des communautés situées sur le territoire et auprès d'autres intervenants. Il a été adopté par le conseil régional de l'ARK et soumis au gouvernement du Québec pour approbation. M. Denis Vandal informe les membres que le MEF avait soumis ses commentaires au ministère des Affaires municipales, le 15 janvier dernier, et que le gouvernement réagirait vers la fin du mois de février.

Rencontre des présidents des comités avec le ministre de l'Environnement et de la Faune

Les présidents expliquent que lors d'une rencontre avec le ministre, le 24 janvier, ce dernier s'était dit disposé à recevoir des propositions de révision des annexes A et B de la L.Q.E. Les membres de l'exécutif de l'ARK indiquent qu'ils seraient prêts à recevoir des propositions du CCEK et de la

Résolution CC-97-01

ATTENDU QUE : Les règles de régie interne du Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) et de la Commission de la qualité de l'environnement Kativik (CQEK) stipulent que les sièges sociaux du CCEK et de la CQEK sont situés au nord du 55^e parallèle;

ATTENDU QUE : L'esprit de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ) devrait être respecté en ce qui a trait à la présence sur le territoire du Nunavik des instances régionales;

ATTENDU QUE : Les autorités régionales misent beaucoup sur le développement d'une masse critique d'organisations et de personnes en matière d'environnement, notamment à Kuujjuaq, pour créer une synergie entre elles et accroître les retombées pour la région et la population;

ATTENDU QUE : Des alternatives valables existent pour assurer le remplacement du secrétaire, alternatives qui seront étudiées au mérite et en temps opportun;

IL EST RESOLU : De maintenir le secrétariat de la CQEK et du CCEK à Kuujjuaq.

Proposé par : Willie Gordon, CCEK

Appuyé par : David Okpik, CQEK

Adopté à l'unanimité par les membres de la CQEK et du CCEK

5.4 Rencontre avec des représentants du MEF concernant la création de parcs sur le territoire

Les présidents souhaitent la bienvenue à M. Roch Allen du MEF ainsi qu'aux autres participants et invitent M. Allen à présenter les activités du MEF concernant la création de parcs sur le territoire du Nunavik.

Selon M. Allen, des études ont permis d'identifier 43 régions naturelles terrestres en vue de la réalisation d'un réseau de parcs représentatifs des paysages du Québec. Vingt de ces régions sont situées au nord du 50^e parallèle et plusieurs sont sur le territoire du Nunavik. Ces régions ont été définies sur la base de critères biophysiques (géologie, topographie, flore, etc.). Ces études ont orienté un premier choix quant aux sites à privilégier pour la

CQEK dans ce sens mais rappellent qu'en vertu de la CBJNQ, l'ARK doit donner son consentement à toute modification à ces annexes.

Projet minier Raglan

Les représentants de l'ARK expliquent qu'ils doivent donner leur autorisation à tous projets de construction sur le territoire du Nunavik, incluant le projet minier Raglan. Il s'agit là d'une étape qui était perçue comme une formalité. Cependant, l'ARK prendra sous peu les mesures nécessaires pour s'assurer que les promoteurs respectent systématiquement cette procédure d'autorisation, procédure qui ne sera plus, dorénavant, une simple formalité.

Par ailleurs, les représentants de l'ARK croient que des inspections devraient être effectuées à la fin des projets d'exploration minière afin de s'assurer que les lieux auraient été adéquatement restaurés.

Enfin, l'ARK se dit satisfaite quant aux retombées socio-économiques du projet minier Raglan pour la région.

Adaptation des règlements en matière d'environnement

Les représentants de l'ARK souhaiteraient faire adapter certains règlements afin de mieux tenir compte des particularités nordiques. À titre d'exemple, ils citent le fait que le brûlage des déchets dans un dépôt de déchets en milieu nordique est obligatoire selon le *Règlement sur les déchets solides* mais que le *Règlement sur la qualité de l'atmosphère* interdit l'incinération de déchets dans une chambre à combustion unique. Ce règlement devrait être modifié afin de permettre des incinérateurs à chambre unique sur le territoire de Nunavik. De plus, les règlements relatifs à l'élimination des déchets solides et des eaux usées devraient être examinés et adaptés à la réalité nordique. L'ARK souhaiterait obtenir le support des comités dans ses démarches à ce sujet.

Nomination des membres nommés par l'ARK aux comités

Les représentants de l'ARK informent la CQEK que M. Michael Gordon sera bientôt nommé à la CQEK. Rappelons qu'il a aussi été nommé membre du CCEK.

Les présidents remercient les représentants de l'ARK d'avoir participé à cette rencontre et d'avoir émis leurs points de vue sur différents dossiers qui concernent la CQEK et le CCEK.

5.3 Suivi de la rencontre avec l'ARK

Après discussion, les membres de la CQEK et du CCEK adoptent la résolution suivante :

création de parcs au nord du 50^e parallèle. Actuellement, dix-huit territoires sont réservés à des fins de parcs au nord du 50^e parallèle. Ces territoires sont soustraits à toutes formes d'activités forestières et minières et sont en voie d'être inscrits au plan d'affectation des terres publiques du Québec.

Au cours des prochaines années, le MEF souhaite créer plusieurs parcs au nord du 50^e parallèle dont trois (Cratère du Nouveau-Québec, Monts Torngats et Rivière Korok, et Lac Guillaume-Delisle) sont situés sur le territoire du Nunavik. L'ARK, selon son Plan directeur, accorde aussi la priorité à ces trois sites qui pourraient être créés d'ici dix ans. De plus, le MEF favorise la gestion de ces parcs par des autochtones.

M. Allen dresse l'historique du projet de parc au Cratère du Nouveau-Québec :

- En 1992, le Plan d'action sur les parcs a été présenté au Comité conjoint de la chasse, la pêche et du piégeage (CCCPP);
- En 1994, le CCCP a adopté une résolution appuyant la création de ce parc;
- En 1996, un groupe de travail (Pingaluit) composé de représentants du MEF, de l'ARK, de Makivik, du Nunavik Tourism Association et de Kangiqsujaq a été constitué;
- La prochaine réunion de ce groupe de travail aurait lieu en mars 1997.

On discute de la façon dont on devra soumettre ce projet à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement car ce genre de projet y est assujéti. On évoque la possibilité de transmettre simultanément les renseignements préliminaires pour l'ensemble des projets de parcs sur le territoire du Nunavik afin d'émettre une directive générale pour tous ces projets. De plus, on souhaite voir déposer les renseignements préliminaires le plus tôt possible dans l'étape de planification de ces projets.

Les présidents remercient M. Allen de sa présentation et l'invitent à déposer toute la documentation pertinente auprès du secrétariat de la CQEK et du CCEK.

5.5 Modalités de consultation publique dans le cadre de l'évaluation environnementale en milieu nordique

M. Peter Jacobs informe l'assemblée que la CQEK examinera sous peu les commentaires du CCEK sur le document portant sur les modalités de consultation publique dans le cadre de l'évaluation environnementale en milieu nordique. Rappelons qu'en juin 1996, la CQEK avait transmis au CCEK un document portant sur l'établissement de règles régissant sa participation à la procédure d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social. Par la suite, la CCEK avait transmis à la CQEK des propositions pour le bonifier tout en demandant certains éclaircissements.

5.6 Varia

Programme de suivi du projet minier Raglan

En réponse à une lettre du 3 décembre dernier de la présidente du CCEK, on explique les raisons qui ont motivé les demandes de la CQEK concernant les programmes de suivi pour le lac du Cratère et le bassin de la rivière Vachon comme conditions à l'autorisation du projet minier Raglan. En ce qui a trait au lac du Cratère, on explique que certains intervenants, notamment M. Michel Bouchard de l'Université de Montréal aurait convaincu la CQEK de demander un suivi pour vérifier la présence possible de rejets atmosphériques. Quant au bassin de la rivière Vachon, les Inuits l'ont demandé lors des consultations publiques compte tenu de l'intérêt particulier que représente ce bassin pour leurs activités traditionnelles.

Projet d'incinérateur à Kuujuarapik

Face à une demande de plus en plus grande des Inuits de doter leurs villages d'incinérateurs pour éliminer leurs déchets solides, le CCEK et la CQEK échangent sur la problématique réglementaire concernant les incinérateurs. La corporation du village de Kuujuarapik avait soumis une demande en 1988 pour un projet d'incinérateur avec chambre à combustion simple. Or, compte tenu du fait que ce genre d'incinérateur est interdit selon le Règlement sur la qualité de l'atmosphère, la CQEK s'était vue obliger de refuser son autorisation. Cependant, le sous-ministre aurait laissé entrevoir la possibilité d'autoriser un tel incinérateur dans le cadre d'un projet pilote. On demande au secrétaire de revoir le dossier et d'en faire part aux membres du CCEK à la prochaine réunion.

Projets de commercialisation de caribous

La CQEK informe les membres du CCEK de la problématique de l'élimination des abats dans le cadre des projets de commercialisation du caribou. On aurait demandé aux promoteurs de ces projets de rencontrer les représentants du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) afin d'identifier conjointement des solutions aux problèmes d'élimination des abats de caribous. À Kangiksualujuaq, par exemple, on aurait trouvé un site pour éliminer les peaux et un autre pour éliminer la viande contaminée. Les carcasses seraient éliminées dans un vieux réservoir à carburant.

Problèmes reliés à la santé à Kangiqsujuaq

M. David Okpik demande à la CQEK et au CCEK de donner suite à une préoccupation d'une personne de Kangiqsujuaq concernant une maladie qui serait plus fréquente que la normale dans la communauté et qui pourrait être reliée à des facteurs environnementaux.

En terminant, les membres de la CQEK et du CCEK conviennent qu'il y a lieu de se rencontrer une fois par année, afin de faire le point sur certains dossiers d'intérêt commun.

6. VARIA

Programmation des activités pour l'année 1997-1998

Le CCEK discute de sa programmation des activités pour l'année 1997-1998. Les activités suivantes sont retenues de façon prioritaire :

1) Propositions d'adaptation de certains règlements en matière d'environnement;

Le Comité se penchera sur la révision de certains règlements en matière d'environnement afin de les adapter aux particularités nordiques, s'il y a lieu. On convient de faire l'examen du *Règlement sur la qualité de l'atmosphère, Q-2, r.20* afin de voir à la possibilité de permettre l'élimination de déchets solides par incinération dans les villages inuits. On demande au secrétaire de préparer une trousse d'information pour les membres à ce sujet (problématique réglementaire, projet d'incinérateur à Kuujuarapik, interventions du CCEK, etc.).

Quant aux autres règlements, il est convenu que les membres nommés par l'ARK consulteront le Conseil régional de l'ARK afin de déterminer leurs priorités.

2. Révision des annexes I et II de la CBJNQ et des annexes A et B de la L.Q.E.

Le Comité convient de faire la révision des annexes mentionnées ci-dessus. Le secrétaire transmettra aux membres un document de travail à ce sujet.

3. Suivi du dossier d'établissement de parcs dans le Nord québécois.

4. Suivi des projets de commercialisation du caribou.

Nomination du président et du vice-président pour l'année 1997-1998

On demande au secrétaire de faire un rappel à l'ARK concernant la nomination du président et du vice-président pour l'année 1997-1998.

Budget 1998-1999

Il est proposé que la demande budgétaire du CCEK pour l'année 1998-1999, soit préparée en fonction de la programmation des activités du comité. Chaque activité prévue sera étayée et chiffrée afin de pouvoir justifier la demande budgétaire.

7. **DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion aura lieu en mai prochain. Le secrétaire déterminera la date et l'endroit en fonction de la disponibilité des membres.

Hervé Chatagnier
Secrétaire

X:\docum\evalenvi\dusdi02\ceek\reunions\cr-74.doc

**MINUTES OF THE 74th MEETING
OF THE KATIVIK ENVIRONMENTAL ADVISORY COMMITTEE**

(ADOPTED)

DATE: February 19-20, 1997

LOCATION: Kativik Regional Government
Kuujuaq, Québec

PRESENT: Louise Fillion, Chairperson, Québec
Gérard Duhaime, Québec
Rénald Chabot, Québec
Willie Gordon, KEAC, KRG
Yves Désilets, Canada

OTHER PARTICIPANTS: Peter Jacobs, Chairperson, KEQC, item 5
Daniel Berrouard, KEQC, item 5
Georges Simard, KEQC, item 5
Denis Bernatchez, KEQC, item 5
David Okpik, KEQC, item 5
Neil Greig, KEQC, item 5
Maggie Emudluk, KRG, item 5.3
Johnny Adams, KRG, item 5.3
Simiunie S. Sivuarapik, KRG, item 5.3
Sandy Gordon, KRG, item 5.6
Michael Barrett, KRG, items 5.3 and 5.6
Louis Mercier, KRG, item 5.3
Tommy Grey, KRG, item 5.6
Denis Vandal, MEF, items 5 and 6
Roch Allen, MEF, item 6
Hervé Chatagnier, Acting Secretary

1. **CALL TO ORDER AND ADOPTION OF THE AGENDA**

The Chairperson called the meeting to order at 1:00 p.m. and welcomed Gérard Duhaime, the newly appointed Québec representative who will be replacing Benoît Robitaille. The following agenda was adopted.

1. Call to order and adoption of the agenda
2. Adoption of the minutes of the 73rd meeting
3. Business arising from the minutes of the 73rd meeting
4. Information provided by the Chairperson, members and Secretary, and members' questions
5. Joint meeting with the Kativik Environmental Quality Commission (co-chaired by Peter Jacobs and Louise Filion)
 - 5.1 Call to order
 - 5.2 Meeting with KRG representatives
 - Future of joint KEQC/KEAC secretariat
 - KRG master plan
 - Meeting between committee chairpersons and the Minister of the Environment and Wildlife
 - Raglan mining project
 - Adaptation of environmental regulations
 - Appointment of committee members by the KRG
 - 5.3 Follow-up to the meeting with KRG representatives
 - 5.4 Meeting with MEF representatives concerning the creation of parks in the territory
 - 5.5 Public consultation procedure for environmental assessment of northern projects
 - 5.6 Miscellaneous
6. Varia
7. Date and location of next meeting

2. **ADOPTION OF THE MINUTES OF THE 73RD MEETING**

The minutes of the 73rd meeting were adopted as tabled.

Moved by: Yves Désilets

Seconded by: Régnald Chabot

Adopted unanimously

3. **BUSINESS ARISING FROM THE MINUTES OF THE 73RD MEETING**

Commission sur la gestion des matières résiduelles

Last September, public workshops were held in Kuujuaq in conjunction with the Commission sur la gestion des matières résiduelles hearings on waste management. During the workshops, which the KEAC attended, the Inuit said they would like the information pertaining to the efficiency and cost of the Kuujuaq windmill to be made public. Wind power is an area that interests both the population of Nunavik and the KEAC.

The members read a letter dated November 1, 1996 from the Commission's chair to the president of Hydro-Québec requesting a reply to the Inuit's request. The KEAC Chairperson tabled a draft letter to Hydro-Québec reiterating this request. All agreed that it should be sent.

Act respecting the use of petroleum products

The Secretary was asked to send Gérard Duhaime and Yves Désilets the documents received from the Ministère des Ressources naturelles (MRN) pertaining to the revision of the *Act respecting the use of petroleum products*. Willie Gordon informed the Committee that the KRG Regional Council will probably solicit the Committee's technical assistance to ensure that the transfer of tanks from the FCNQ to local cooperatives is carried out in compliance with the current standards.

KRG master plan

Willie Gordon went over the process involved in preparing and adopting the KRG's master plan. The Secretary was asked to obtain the final version following its adoption by the government and to send it to the members.

4. **INFORMATION PROVIDED BY THE CHAIRPERSON, MEMBERS AND SECRETARY, AND MEMBERS' QUESTIONS**

KEAC/KEQC secretariat

The Secretary tabled a status report on the KEAC/KEQC secretariat and its temporary transfer to Québec City. This issue will be discussed under item 5.

Meeting with the Minister of the Environment and Wildlife

The Chairperson reported on the discussions which took place at January 24 meeting between the Minister of the Environment and Wildlife, his representatives and the chairpersons of the other committees and commissions established by sections 22, 23 and 24 of the JBNQA. Two of the issues addressed were the review of schedules 1 and 2 of Section 23 and the planned creation of parks.

5. **JOINT MEETING WITH THE KATIVIK ENVIRONMENTAL QUALITY COMMISSION (CO-CHAIRLED BY PETER JACOBS AND LOUISE FILION)**

5.1 Call to order

The chairpersons welcomed the members and explained that the purpose of the joint meeting was to meet with the heads of the KRG to discuss: 1) the future of the joint KEQC/KEAC secretariat; 2) the creation of parks in Nunavik; and 3) the document on the public consultation procedure for assessment of northern projects.

The chairpersons informed the members of the issues discussed at the January 24 meeting with the Environment and Wildlife Minister in Montréal. Also present at the meeting were MEF officials and the chairpersons of the committees and commissions established by sections 22, 23 and 24 of the James Bay and Northern Québec Agreement (JBNQA). Discussions included the review of schedules A and B of the Environment Quality Act (EQA) and schedules 1 and 2 of the JBNQA. The Minister said he was willing to consider the committees' recommendations in this regard.

Participants were brought up to date on the situation regarding the joint KEQC/KEAC secretariat (resignation of Jacques Lacroix, correspondence with the Deputy Minister, temporary replacement by Hervé Chatagnier) and solutions were proposed for maintaining adequate secretarial services while cutting operating costs.

It was agreed to append Mr. Lacroix's letter of February 19 to the present minutes.

5.2 Meeting with KRG representatives

The chairpersons welcomed the KRG representatives and other guest participants (see page 1) and asked them to state the issues they wished to discuss.

Future of joint KEQC/KEAC secretariat

The KRG representatives' primary concern is the future of the joint KEQC/KEAC secretariat. The KRG is asking that the secretariat remain in Nunavik as provided for in the rules of internal management. The members of the KRG executive committee acknowledge that the position of secretary no longer warrants one person-year and stated that there are sufficient human resources in Kuujuaq to provide the two committees with adequate secretarial services. They gave several reasons for keeping the secretariat in the North:

- it would secure the necessary critical mass in the North of individuals and organizations competent in environmental matters needed to create synergy;
- the target clientele is close by (northern proponents, Inuit parties, regional bodies, etc.);
- local stakeholders would have easier access to information.

Denis Vandal, the DRNQ's interim regional director, explained that the Minister was unfortunately unable to attend the meeting because of previous engagements. Mr. Vandal proposed that the KEQC/KEAC Secretary be employed by the regional office and, in addition to providing secretarial services, be MEF's regional biologist. The person would work out of the MEF regional office in Kuujuaq.

KRG master plan

The KRG executive committee members informed the other participants that the KRG's master plan for Nunavik had led to a vast consultation of the local communities and other stakeholders. It has been adopted by the KRG Regional Council and submitted to the Québec government for approval. Denis Vandal informed the participants that MEF forwarded its comments to the Ministère des Affaires municipales on January 15, 1997 and expects a reply sometime in late February.

Meeting between committee chairpersons and the Minister of the Environment and Wildlife

The chairpersons explained that at the meeting on January 24, the Minister said he was willing to accept proposals for amendments to schedules A and B of the EQA. The KRG executive committee members indicated that they, too, were willing to accept proposals from the KEAC and KEQC, but that, under the JBNQA, any amendments to the schedules must be approved by the KRG.

Raglan mining project

The KRG representatives explained that all construction projects in the territory of Nunavik must be authorized by the KRG. This includes the Raglan mining project. Proponents have always perceived this step as rubber stamping. Consequently, the KRG will soon be taking the necessary measures to ensure that, in future, proponents comply systematically with the authorization procedure.

The KRG representatives feel that all mineral exploration projects should be followed by an inspection to ensure proper site rehabilitation.

The KRG is satisfied with the socioeconomic spinoffs of the Raglan mining project in the region.

Adaptation of environmental regulations

The KRG representatives expressed the desire to see certain regulations adapted to the realities of the North. For example, under the *Regulation respecting solid waste*, solid waste deposited in a waste disposal site in the North must be burned at least once a month, whereas the *Regulation respecting the quality of the atmosphere* prohibits the use of any single-chamber incinerator. The *Regulation respecting solid waste* needs to be amended to enable single-chamber incinerators in Nunavik. Furthermore, the regulations governing the disposal of solid waste and wastewater also need to be reviewed and adapted to the North. The KRG would like the committees' support on this matter.

Appointment of committee members by the KRG

The KRG representatives informed the KEQC that it will soon have a new member in Michael Gordon, who has also been appointed to the KEAC.

The chairpersons thanked the KRG representatives for coming and sharing their views on issues concerning the KEQC and KEAC.

5.3 Follow-up to the meeting with KRG representatives

After discussion, the KEQC and KEAC passed the following resolution:

Resolution CC-97-01

WHEREAS according to the internal rules of management for the Kativik Environmental Advisory Committee (KEAC) and Kativik Environmental Quality Commission (KEQC), the head offices of the KEAC and KEQC must be located north of the 55th parallel;

WHEREAS the intent of the James Bay and Northern Québec Agreement (JBNQA) should be respected as concerns the presence of regional authorities in Nunavik;

WHEREAS the regional authorities rely heavily on a critical mass of organizations and individuals competent in matters of the environment, particularly in Kuujjuaq, to create synergy and increase spinoffs for the region and its inhabitants;

WHEREAS valid alternatives exist for ensuring the Secretary's replacement and whereas these alternatives will be considered at the appropriate time according to their feasibility;

IT IS HEREBY RESOLVED:

to keep the KEQC/KEAC secretariat in Kuujjuaq.

Moved by: Willie Gordon, KEAC

Seconded by: David Okpik, KEQC

Unanimously adopted by the members of the KEQC and KEAC

5.4 Meeting with MEF representatives concerning the creation of parks in the territory

The chairpersons welcomed MEF representative Roch Allen and the other guest participants (see page 1) and asked Mr. Allen to go over MEF's actions in relation to the creation of parks in Nunavik.

According to Mr. Allen, studies identified 43 terrestrial natural regions for the purpose of creating a parks system representative of Québec landscapes. Twenty of these regions are located north of the 50th parallel, several in Nunavik. The regions were delimited on the basis of biophysical criteria (geology, topography, plant life, etc.). The studies served to guide the preliminary selection of preferred sites for parks north of the

50th parallel: thus far, 18 areas have been designated for future parks. These areas, which are excluded from any form of forestry or mining activity, are currently being incorporated into Québec's public-land use plan.

MEF hopes to create several parks north of the 50th parallel over the next few years, including three (Chubb Crater, Torngat Mountains and Korok River, and Lake Guillaume-Delisle) in Nunavik. These same three sites are also given priority in the KRG's master plan and could become parks within the next ten years. MEF has said it will promote Native management for these parks.

Mr. Allen presented the background to the Chubb Crater (Cratère du Nouveau-Québec) park:

- In 1992, the Park Action Plan was submitted to the Hunting, Fishing and Trapping Coordinating Committee (HFTCC);
- In 1994, the HFTCC passed a resolution supporting the park's creation;
- In 1996, a working group (Pingaluit) composed of representatives from MEF, the KRG, the Makivik Corporation, the Nunavik Tourism Association and Kangiqsujuaq was formed;
- The working group's next meeting will be in March 1997.

The participants discussed the environmental impact assessment and review procedure for this project, which is automatically subject. It was proposed that the preliminary information for all future parks in Nunavik be forwarded at the same time so that a single directive can be issued for them all. It was also suggested that this information be submitted as early as possible in the planning stage.

The chairpersons thanked Mr. Allen for coming and encouraged him to forward all relevant documents to the KEQC/KEAC secretariat.

5.5 Public consultation procedure for environmental assessment of northern projects

Peter Jacobs informed the participants that the KEQC will soon be studying the KEAC's comments on the document dealing with the public consultation procedure for northern projects subject to environmental assessment. Back in June 1996, the KEQC sent the KEAC a document discussing the establishment of rules governing the KEQC's participation in the environmental and social impact assessment and review procedure. Subsequent to this, the KEAC sent the KEQC its proposals for enhancing and clarifying the document.

5.6 Miscellaneous

Monitoring program for the Raglan mining project

In response to a letter of December 3 from the KEAC Chairperson, the Commission explained the reasons for requesting that monitoring programs for Crater Lake and the Vachon River watershed be a condition of authorization for the Raglan mining project. The program for Crater Lake was requested because a number of parties, particularly Michel Bouchard of the Université de Montréal, convinced the KEQC that the lake needed to be monitored for possible contamination by atmospheric emissions. As for the Vachon River watershed, the Inuit had requested a monitoring program during public consultations because of the watershed's importance for traditional pursuits.

Kuujjuarapik incinerator project

In light of the increasing demand from the Inuit for incinerators to burn solid waste, the KEAC and KEQC discussed the problem of conflicting regulations. As early as 1988, the Kuujjuarapik Village Corporation applied for authorization to install a single-chamber incinerator. However, since this type of incinerator is prohibited under the Regulation respecting the quality of the atmosphere, the KEQC refused to authorize the project. The Deputy Minister nevertheless hinted at the possibility of authorizing a single-chamber incinerator in the context of a pilot project. The Secretary was asked to review the file and report back to the members at a future meeting.

Caribou marketing projects

The KEQC informed the KEAC members of the problem of offal disposal under caribou marketing projects. Apparently, the proponents were asked to meet with Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) representatives to try to find some solutions. In Kangiksualujuaq, it seems a disposal site has been found for skins and another for meat which is unfit for human consumption. The carcasses are to be disposed of in an old fuel tank.

Health problems in Kangiqsujuaq

David Okpik asked the KEQC and KEAC to respond to a concern voiced by a Kangiqsujuaq resident regarding an abnormally high incidence of a certain disease which may have an environmental origin.

In closing, the KEQC and KEAC members agreed they should meet once a year to discuss issues of common interest.

6. VARIA

1997-1998 activities

The KEAC discussed its planned activities for 1997-1998. The following were considered a priority.

1) Proposed adaptation of environmental regulations

The Committee will discuss the possibility of revising certain environmental regulations to reflect the realities of the North. For example, the *Regulation respecting the quality of the atmosphere* (R.S.Q., c. Q-2, r.20) will be reviewed to see whether or not it can be amended to permit incinerators in the Inuit villages. The Secretary was asked to prepare an information kit (relevant regulations, Kuujjuarapik incinerator project, action taken by the KEAC, etc.).

The KRG-appointed members agreed to consult the KRG Regional Council to determine their priorities with regard to other regulations.

2) Review of schedules 1 and 2 of the JBNQA and schedules A and B of the EQA

The Committee agreed to review the above schedules. The Secretary will send a working draft to the members.

3) Follow-up to the establishment of parks in northern Québec.

4) Follow-up to caribou marketing projects.

Appointment of chairperson and vice-chairperson for 1997-1998

The Secretary was asked to remind the KRG that it must appoint a chairperson and vice-chairperson for 1997-1998.

1998-1999 budget

It was proposed that the Committee prepare its 1998-1999 budget submission based on the planned activities. Each activity will be detailed, including spending estimates, in order to justify the submission.

7. **DATE AND LOCATION OF NEXT MEETING**

The next meeting will be held in May. The Secretary will determine the exact date and location according to members' availability.

Hervé Chatagnier
Secretary

\\s10adm1\10r\docum\evalenv\dsdi02\cck\reunions\keachmin74.doc

Envoie membres le 12/02/97

AVIS DE CONVOCATION

Le 28 janvier 1997

Veillez prendre note que la 74^e réunion du Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) aura lieu les 19 et 20 février prochains à Kuujuaq dans les bureaux de l'Administration régionale Kativik. L'ordre du jour suivant est proposé :

Le 19 février à 13h00

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du compte rendu de la 73^e réunion;
3. Affaires découlant du compte rendu de la 73^e réunion;
4. Informations de la présidente, des membres et du secrétaire et questions des membres;
5. Rencontre conjointe avec la Commission de la qualité de l'environnement Kativik (CQEK) à 13h30 (voir ordre du jour ci-joint);

Le 19 février en soirée ou le 20 février 1997

6. Varia; (*résolution concernant secrétariat, prés et vice prés, programmation 97-98*)
7. Date et lieu de la prochaine réunion. *révision réglementaire, budget 98-99*

Hervé Chatagnier
Hervé Chatagnier
Secrétaire par intérim

G:\USAGERS\DUSDI01\CCEK\REUNIONS\AVIS.74

COORDONNÉES TEMPORAIRES :

675, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE EST, ÉDIFICE MARIE-GUYART, 6^e ÉTAGE, QUÉBEC, QUÉBEC, G1R 5V7
TÉLÉPHONE : (418) 521-3895 POSTE 4643 • TÉLÉCOPIEUR : (418) 644-8222

En voyez membres
le 12/02/97

**RENCONTRE CONJOINTE DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT
KATIVIK (CCEK) ET DE LA COMMISSION DE LA QUALITÉ DE
L'ENVIRONNEMENT KATIVIK (CQEK)**

DATE : Les 19 et 20 février 1997

LIEU : Administration régionale Kativik, Kuujjuaq

CO-PRÉSIDENTS : Mme Louise Filion et M. Peter Jacobs

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour;
2. Préparation de la rencontre avec des représentants de l'Administration régionale Kativik (ARK) portant entre autres sur l'avenir des secrétariats du CCEK et de la CQEK;
3. Rencontre avec des représentants de l'ARK à 14h00 :
 - Informations des présidents sur la situation actuelle des secrétariats des comités;
 - Point de vue de l'ARK sur l'avenir des comités et de ses secrétariats;
 - Actions à prendre;
4. Suivi de la rencontre avec l'ARK;


Le 20 février 1997 à 9h00

5. Modalités de consultation publique dans le cadre de l'évaluation environnementale en milieu nordique;

COORDONNÉES TEMPORAIRES :

675, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE EST, ÉDIFICE MARIE-GUYART, 6^e ÉTAGE, QUÉBEC, QUÉBEC, G1R 5V7
TÉLÉPHONE : (418) 521-3895 POSTE 4643 • TÉLÉCOPIEUR : (418) 644-8222

6. Rencontre à 13h00 avec des représentants du MEF concernant la création de parcs sur le territoire;
7. Varia.


Hervé Chatagnier
Secrétaire intérimaire

G:\USAGERS\DUSDI01\CCEK\REUNIONS\RENCONTR

NOTICE OF MEETING

January 30, 1996


Please take note that the 74th meeting of the Kativik Environmental Advisory Committee (KEAC) will be held on February 19 and 20, 1997 in the offices of the Kativik Regional Government (KRG) in Kuujjuaq. The proposed agenda is as follows:

February 19 at 13h00

1. Adoption of the agenda;
2. Adoption of the minutes of the 73rd meeting;
3. Matters arising from the 73rd meeting;
4. Information from the Chairman, the members and the secretary and questions from the members;
5. Joint meeting with the Kativik Environmental Quality Commission at 13h30 (see enclosed agenda);

February 19 in the evening or February 20

6. Varia;
7. Date and place of the next meeting.


Hervé Chatagnier
Interim Secretary

G:\DUSDI01\CCEK\REUNIONS\NOTICE.74

COORDONNÉES TEMPORAIRES :

675, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE EST, ÉDIFICE MARIE-GUYART, 6^e ÉTAGE, QUÉBEC, QUÉBEC, G1R 5V7
TÉLÉPHONE : (418) 521-3895 POSTE 4643 • TÉLÉCOPIEUR : (418) 644-8222

JOINT MEETING OF THE KATIVIK ENVIRONMENTAL
ADVISORY COMMITTEE (KEAC) AND THE KATIVIK
ENVIRONMENTAL QUALITY COMMISSION (KEQC)

DATE : February 19-20, 1997

LIEU : Kativik Regional Government, Kuujjuaq

CO-CHAIRPERSONS : Mrs. Louise Filion and Mr. Peter Jacobs

PROPOSED AGENDA

1. Adoption of the agenda;
2. Preparation of the meeting with KRG representatives concerning, amongst others, the future of the KEAC and the KEQC secretariats;
3. Meeting with KRG representatives at 14h00 :
 - Information from the Chairpersons on issues concerning the secretariats of the KEAC and the KEQC;
 - KRG point of view on the future of the KEAC and the KEQC and its secretariats;
 - Actions to be taken;
4. Follow-up of the meeting with KRG representatives;

February 20, at 9h00

5. Modalities of public consultations in the North with respect to environmental assessment;

COORDONNÉES TEMPORAIRES :

675, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE EST, ÉDIFICE MARIE-GUYART, 6^e ÉTAGE, QUÉBEC, QUÉBEC, G1R 5V7
TÉLÉPHONE : (418) 521-3895 POSTE 4643 • TÉLÉCOPIEUR : (418) 644-8222

6. Meeting with MEF representatives at 13h00 on the establishment of parks in the territory;
7. Varia.



Hervé Chatagnier
Interim Secretary